

PREFET DU VAL DE MARNE

Créteil, le

07 JAN. 2020

Madame,

Par correspondance en date du 17 décembre 2019, vous m'informez de votre souhait de démissionner de vos fonctions d'Adjointe au Maire de la commune de Villejuif.

J'ai l'honneur de vous faire connaître que, conformément aux dispositions de l'article L 2122-15 du Code général des collectivités territoriales, j'accepte cette démission qui devient définitive à compter de ce jour.

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de ma considération distinguée.

Le Préfet



Raymond LE DEUN

**Madame Lucile YAPO**  
**79 rue Jean-Jacques ROUSSEAU**  
**94800 VILLEJUIF**